



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SG/DRH/SDRF/BRPP

Section préparation aux concours et examens professionnels

## NOTICE D'INFORMATION RELATIVE À LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE PRÉPARATOIRE AU CONCOURS INTERNE D'ENTRÉE À L'INSTITUT NATIONAL DU SERVICE PUBLIC (PRÉ-CONCOURS INSP) SESSION 2023

L'Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique (IGPDE) organise, à l'intention des fonctionnaires et agents de l'État réunissant les conditions requises pour se présenter au concours 2023, une préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Institut National du Service Public (pré-concours INSP).

### Conditions d'accès à la préparation au pré-concours de l'INSP

Cette préparation s'adresse aux fonctionnaires ou agents publics justifiant, hors période de stage, de quatre années au moins de services publics effectifs au 31 octobre 2023.

L'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves d'accès au cycle préparatoire à l'INSP.



L'ouverture de cette préparation ne présume pas de l'ouverture effective d'un pré-concours 2023, ni d'un concours d'entrée à l'INSP en 2024.

Si la nature des épreuves devait être modifiée en cours de préparation, l'IGPDE adaptera le contenu de la préparation dans la mesure du possible.

### Nature des épreuves

Les épreuves écrites d'admissibilité sont les suivantes :

- 1 - rédaction d'une note de synthèse sur un dossier (durée 4 heures, coef. 2) ;
- 2 - rédaction d'un exposé sur une question d'actualité d'ordre politique, économique, social ou international, 4 sujets au choix (durée : 3 heures, coef. 2).

L'épreuve orale d'admission est la suivante :

Un entretien permettant d'apprécier la personnalité, les motivations, le parcours et les réalisations du candidat à partir d'un dossier présentant son expérience professionnelle (durée : 30 minutes ; coef. 3).

## Déroulement et contenu de la préparation

Cette préparation comprend deux formules :

- ✓ Formule A : Enseignement à distance et entraînements

La préparation est organisée sous la forme d'un enseignement à distance : des modules mis en ligne sur la plateforme d'e-formation de l'IGPDE (sur internet) contiennent des conseils méthodologiques et des apports de connaissance (fiches et chroniques d'actualité).

Cette préparation inclut également des devoirs cadencés (notes de synthèse et notes d'actualité) et des entraînements aux épreuves (concours blancs) de mi-septembre 2022 à fin février 2023 à envoyer à la correction et des corrigés accompagnés de commentaires.

Outre les sujets de devoir proposés en ligne, deux types d'entraînements aux épreuves sont organisés :

- 2 concours blancs à distance : **le premier en novembre 2022 et le second fin janvier ou début février 2023** (dates communiquées en début de session). **L'IGPDE se réserve le droit de proposer ces devoirs en ligne ;**

- 2 jurys fictifs par personne, sous réserve que les circonstances le permettent, seront organisés pour les seuls candidats admissibles dans les locaux de l'IGPDE en **mai et juin 2023**. Pour les candidats se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer lors de l'oral d'entraînement, l'IGPDE proposera une vidéoconférence (sous réserve de moyens techniques disponibles).

En tenant compte de ces deux concours blancs, la préparation compte en tout 12 devoirs.

- ✓ Formule B : Enseignement à distance et conférences de méthodologie et d'actualité

Cette formule comprend les prestations de la *formule A* présentées ci-dessus ainsi que :

- la participation aux sessions de formation de méthodologie sous forme de conférences en ligne (synthèse et actualité), sous réserve de places disponibles.

La première séance sera programmée le samedi 17 septembre 2022 à l'IGPDE et la deuxième en janvier 2023 (dates communiquées en début de session).

- la participation aux conférences mensuelles ou bimestrielles d'actualité de 3 heures (de septembre 2022 à juin 2023), en présentiel dans les locaux de l'IGPDE, sur réservation préalable et dans la limite des places disponibles.

Certaines seront également retransmises en direct sous la forme de conférences en ligne puis mises à la disposition des préparants sur la plate-forme de l'IGPDE (dates communiquées en début de session).

Si la situation l'exige, l'IGPDE se réserve le droit de proposer des solutions de substitution au présentiel.



### Prise en charge financière de la préparation

La Sous-Direction du Recrutement et de la Formation ne prend en charge que la partie pédagogique de la préparation.